

FICHE DE POSTE

OFFRE DE STAGE

Articulation entre Contrats Locaux de Santé et Projet Alimentaire Territorial (F/H)

Pôle de l'Attractivité Départementale – Direction de l'Environnement et de l'Agriculture

Stage – Identification et analyse des synergies entre CLS et PAT (2 à 3 mois) Master 1 / 2ème année d'école d'ingénieur – Dynamique territoriale et santé-alimentation

DESCRIPTION DU POSTE

Le Département de l'Yonne agit pour une alimentation durable et solidaire à travers son Projet Alimentaire Territorial (PAT), reconnu pour ses actions en restauration collective, lutte contre la précarité alimentaire et transition écologique. Dans ce cadre, nous proposons un stage stimulant à l'interface des enjeux santé, nutrition et territoire, en lien avec les Contrats Locaux de Santé (CLS).

Rejoindre le Département de l'Yonne, c'est intégrer une équipe engagée et dynamique, où chaque mission a un impact concret sur le territoire. Vous participerez à des projets qui transforment le quotidien des habitants, tout en développant vos compétences en gestion de projet et en animation territoriale.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Cartographier les actions des CLS de l'Yonne en lien avec les thématiques du PAT (nutrition, accès à une alimentation saine, eau, etc.).
- Analyser les synergies possibles entre ces contrats et les objectifs du PAT.
- Enrichir votre travail par des rencontres avec les acteurs locaux (élus, professionnels de santé, associations).
- Contribuer à l'organisation d'une journée d'échange « PAT et CLS : quelle articulation ? », en proposant des pistes de collaboration concrètes.
- Ce stage sera aussi l'occasion de découvrir les autres axes du PAT : restauration collective durable, stratégie de lutte contre la précarité alimentaire, lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.

PROFIL RECHERCHÉ

- Étudiant en Master 1 ou 2ème année d'école d'ingénieur, avec un intérêt pour les politiques publiques, l'alimentation ou la santé.
- Rigueur analytique, curiosité pour le travail de terrain et aisance relationnelle.
- Capacité à synthétiser des informations et à proposer des pistes opérationnelles.
- Connaissance des enjeux territoriaux appréciée (mais non obligatoire).

CONDITIONS DU STAGE

Télétravail possible

Durée : 2 à 3 mois (période à préciser selon disponibilités).

Gratification : Selon la réglementation en vigueur, pour les stages d'une durée supérieure à 2 mois, consécutifs ou non, la gratification est de 4,50 € par heure de présence effective.

Encadrement : Direction de l'Environnement et de l'Agriculture, sous la responsabilité du Chargé de mission PAT.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Site "Le 89" - 16/18 Boulevard de la Marne à Auxerre